

EN APPRENTISSAGE

OBJECTIFS

Maillon essentiel de la distribution, avec l'aide de son équipe, il gère et anime un rayon ou un secteur du point de vente. Son objectif : générer du trafic, animer la surface de vente, faire progresser le chiffre d'affaires et la marge...

Le titulaire du titre pourra poursuivre ses études en alternance ou évoluer vers les postes suivants : Responsable ou Manager de Rayon, Chef de Secteur, Directeur de magasin...



ENTREPRISES PROPOSÉES PAR L'ISFFEL



PUBLIC

Bac+2 (ou Bac validé, sous conditions d'expérience professionnelle)



Locaux et formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Étude et accompagnement personnalisés.

PROGRAMME

- **Mercatique** : connaître le marché, son environnement commercial et comprendre les enjeux de la relation client.
- **Gestion** : appliquer le merchandising de son entreprise, maîtriser les calculs commerciaux.
- **Droit** : connaître le cadre juridique de la distribution, appliquer les règles du droit social et du travail.
- **Communication** : communiquer efficacement ses idées. Recruter, former, évaluer, animer et motiver son équipe.

Formation gratuite, rémunérée et financée par l'entreprise

Diplôme du Ministère du Travail et de l'Emploi (RNCP 32291)



DURÉE
1 AN



SALAIRE

De 670 à 970€ nets par mois
De 18 à 25 ans



ALTERNANCE
2 semaines de cours pour 4 semaines en entreprise



AIDES

Aides au logement sous conditions (CAF et Mobiljeune)

83 %

Entreprises trouvées
par l'ISFFEL (2020)

100 %

Embauche
sous 2 mois (2020)

72 %

Réussite
à l'examen (2020)



DOSSIER D'INSCRIPTION EN LIGNE SUR > WWW.ISFFEL.FR



afnor
CERTIFICATION

Qualopi
RECONNAISSANCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUI ? QUOI ? COMMENT ?



COMMENT CANDIDATER ?

Un **dossier** est à déposer sur notre site www.isffel.fr. Il sera étudié dès réception. N.B. : il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de votre formation actuelle pour candidater (les premiers bulletins suffisent pour une première étude de la candidature).



Des **entretiens** seront programmés afin de vous rencontrer si votre candidature est présélectionnée. Cette étape sera l'occasion d'échanger davantage sur vos motivations et vos attentes.



QUI TROUVE LE CONTRAT ?

Nous vous communiquons le résultat des entretiens dans les jours qui suivent. Si notre réponse est positive, nous démarrons au plus vite la mise en relation avec les entreprises. Nous vous guidons dans les démarches à suivre et faisons le maximum pour vous proposer un contrat d'alternance répondant à vos critères (secteur d'activité, zone géographique...).



QUE FAIT-ON EN ENTREPRISE ?

Chaque fiche de poste varie en fonction du secteur (grande distribution, distribution spécialisée, boutique...) et de la taille de l'entreprise. Les missions sont validées avant le démarrage du contrat. Voici quelques exemples concrets : management d'une équipe, réception et traitement des commandes, gestion de plannings, rendez-vous fournisseurs, animation et promotion, gestion des stocks...



BON À SAVOIR !

Locations possibles
à la semaine
(80 à 110 € en moyenne)

Accessible en contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus (voire au-delà sous conditions) et sous d'autres dispositifs (ex. : contrat de professionnalisation, projet de transition professionnelle...) sans limite d'âge. Rémunération évolutive selon âge, branche professionnelle, accord d'entreprise...



Contact

Ludovic LE BRAS : 06 63 76 70 64
lebras@isffel.fr

Pen ar Prat
29250 ST POL DE LÉON